ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culte musulman

Question écrite n° 84073

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'encadrement des pèlerinages pour le « hadj », de ressortissants français ou étrangers hébergés sur notre territoire, à La Mecque en Arabie saoudite. En effet, le récent drame de l'immeuble effondré sur ses occupants, qui a vu la brutale disparition de 76 pèlerins dont 8 algériens étaient issus de la région Auvergne (Clermont-Ferrand), vient de rappeler de manière dramatique la précarité fréquente des conditions d'hébergement de centaines de milliers de pèlerins. Cette précarité avait été révélée dans notre pays depuis plusieurs années, notamment au niveau des transports, au départ de la France. Il conviendrait donc de se pencher sur les conditions d'organisation matérielle de ces voyages annuels de pèlerins musulmans à La Mecque. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les actions qu'il compte mener avec son collègue ministre des affaires étrangères pour coordonner et améliorer ces voyages.

Texte de la réponse

Les difficultés d'organisation matérielle rencontrées lors du pèlerinage à La Mecque de l'année 2005 ont été l'occasion pour le Gouvernement d'éditer une brochure de conseils pratiques à l'usage des pèlerins, qui rappelle les précautions à prendre en matière de voyage et d'hébergement, ainsi que les voies de recours possibles en cas de problème. En outre, l'attention des autorités d'Arabie saoudite a été appelée sur les conditions de séjour parfois précaires des pèlerins venus de France, à l'amélioration desquelles oeuvre sur place notre représentation diplomatique. Enfin, il est à noter que, contrairement à l'an dernier, aucune difficulté relative au transport des pèlerins n'a été signalée cette année.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84073
Rubrique : Cultes
Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire
Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 863
Réponse publiée le : 2 mai 2006, page 4735